

N°508

du 22  
JUN  
2012



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.7 Lutte contre la circulation  
illicite des armes à feu au Togo

## Le Col Ali Nadjombé et sa commission sensibilisent Agou sur le marquage et le traçage des ALPC

P.3 Avec la formation modulaire BRIDGE des OSC, médias et chargés de communication des partis politiques

# L'Union Européenne lance le train des futures échéances électorales

P.4 L'opérateur mobile certifié ISO 9001  
version 2008 face à sa clientèle

## Moov-Togo baisse ses tarifs et offre de nouveaux profils à ses abonnés !



Patrick Spiret, Chef de Mission de la Délégation de l'UE au Togo

P.5 Tranche Commune Entente 2012

## Deux nouveaux millionnaires de la LONATO en route pour Cotonou le 24 août prochain

P.3 Difficultés autour des travaux routiers attribués qui ne démarrent pas

## Le ministre Andjo Tchamdja : «si on n'a pas l'argent, on ne peut pas commencer»

P.4 Manifestations du Collectif «Sauvons le Togo»

## Le HCDH rend gouvernement, manifestants et médias responsables des débordements



# PA-LUNION

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



- Actualités Nationales
  - \* Politique
  - \* Economie
  - \* Société
  - \* Sport
  - \* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Avec la formation modulaire BRIDGE des OSC, médias et chargés de communication des partis politiques

## L'Union Européenne lance le train des futures échéances électorales

Sylvestre D.

Le Togo doit tenir des législatives et, peut-être, des locales au dernier trimestre 2012. Les partenaires financiers du processus électoral, eux, n'engagent pas des dépenses y afférentes sans se convaincre. En pareilles circonstances, la même démarche avait apporté un important appui à la préparation, à la sensibilisation, au bon déroulement et à l'observation de l'élection présidentielle de 2010. «*J'espère que les actions de renforcement de capacité que nous lançons contribueront à la réussite des futures échéances électorales*», a souligné à juste titre le Chargé d'Affaires de la Délégation de l'Union européenne, Guido Carrara, au moment d'entamer la première session d'une série de formations et d'actions envers les acteurs électoraux. Sans la moindre déclaration liée à l'actualité politique actuellement tendue, mais en n'oubliant guère le communiqué commun des Chefs de missions diplomatiques du 7 juin dernier. Il s'agit d'amener ces acteurs à mieux jouer leur rôle et apporter une contribution significative aux processus électoraux. L'initiative est financée par l'UE et mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à partir du reliquat dégagé par le Projet d'appui aux processus électoraux (PAPE) exécuté en 2010. Elle est fondée sur «*la mise en œuvre des*



Patrick Spirlet, Chef de Mission de la Délégation de l'UE au Togo

recommandations des missions d'observation électorale de l'UE et au développement d'activités d'éducation civique et de renforcement des capacités des acteurs, notamment le renforcement de la CENI, des partis politiques, des médias et des acteurs de la société civile», selon les mots de la Représentante résidente du PNUD au Togo, Khadiata Lo N'Diaye.

Cette première session de formation, du 20 au 22 juin 2012, regroupe des médias, des chargés de communication des partis politiques, des acteurs de la société civile et la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). En trois jours, ils ont été nourris au concept BRIDGE (Building Resources in Democracy,

Governance and Elections, en français Renforcement des ressources en matière de démocratie, de gouvernance et d'élections). BRIDGE est l'outil modulaire international le plus réputé pour la formation autour des questions liées aux processus électoraux. En réalité, il s'agit d'un recyclage autour des thématiques comme «*Normes et principes de la gestion électorale*», «*Pourquoi organiser des élections*», «*Critères des élections libres et équitables*», «*L'arbre des élections*», «*La révision du cadre juridique*», «*Les parties prenantes au processus électoral*», «*Observation électorale*», «*Planifier un projet de monitoring des médias et de la violence électorale*», etc. Le point de chute en est que, dans une vraie élection, les électeurs doivent

pouvoir exprimer leur préférence sans pression, et que le processus électoral et le décompte des voix se déroulent honnêtement et ouvertement.

Le processus électoral de 2012 au Togo est irréversible, en dépit des discours contraires des contestataires. Le 7 juin dernier, les Chefs de missions de l'Union européenne, de l'Allemagne, de la France, des Etats-Unis d'Amérique ainsi que la Coordinatrice résidente du système des Nations Unies accrédités au Togo prenaient note de l'adoption, par l'Assemblée Nationale, de nouvelles dispositions et réformes relatives à l'organisation des élections législatives et locales, se félicitaient des dispositions qui vont dans le sens des recommandations formulées par les missions d'observation déployées par l'UE lors des élections de 2007 et de 2010. Même si certaines des recommandations n'ont pas encore été prises en compte ou ne l'ont été que partiellement. «*Les Chefs de missions notent avec préoccupation le retard pris dans la mise en œuvre des opérations préparatoires. Ils soulignent l'importance de la mise en place rapide d'une CENI renouvelée et opérationnelle. Ils soulignent particulièrement l'importance des mesures additionnelles à prendre par la CENI pour la sécurisation des bulletins de vote, la transmission, la compilation et la publication claire des résultats*», a précisé le texte.

VERBATIM Par Eric J.

### La presse dans un mauvais rôle

Depuis deux mois qu'il a été créé, le Collectif «Sauvons le Togo», CST, a entamé une série de manifestations pour protester contre la gestion du pays et contester les lois électorales votées par l'Assemblée nationale en prélude aux prochaines échéances électorales. Plusieurs revendications sont formulées dans le cadre de ce mouvement qui regroupe des associations de la société civile, des organisations de défense des droits de l'Homme, des associations de journalistes et des partis politiques.

La stratégie du collectif pour obtenir gain de cause est la rue : sortir des milliers de militants et sympathisants pour une démonstration de force et faire plier le gouvernement. La trouvaillie ici est de marcher pour finir avec un sit-in en paralysant une partie de la ville.

Malheureusement, au cours de ces manifestations autorisées par les autorités compétentes, des affrontements sont signalés entre forces de l'ordre et manifestants soldés le plus souvent par un bilan inquiétant. Au bout du compte, les responsabilités de ces affrontements ne sont jamais bien situées. Les responsables du collectif parlent d'infiltration de leur manif, tandis que les forces de l'ordre parlent de légitime défense.

Tout compte fait, il y a des signes qui ne trompent pas. Ces affrontements sont préparés dans les médias avant les manifestations. Il suffit de suivre les émissions interactives, les débats en direct et les reportages, pour s'en convaincre.

En effet, les informations publiées par la presse à travers différentes émissions et publications préparent les esprits à des affrontements. On assiste à des accusations, des attaques et des provocations de tous genres. Or, les journalistes n'ont pas assez de moyens pour vérifier ces propos avant publication ou d'arrêter les paroles agressives au cours de leurs émissions.

Parfois, pour des raisons de convenance politique ou d'affiliation à une quelconque association, l'on se permet de guider les propos des politiques dans le sens souhaité. D'autres fois, ce sont des rajouts aux interventions des responsables politiques pour exciter les populations. Au lieu de critiquer les gens sur leurs actions, on se permet d'étaler leur vie privée afin de nourrir l'antipathie à leur endroit auprès des populations. Pis est, aujourd'hui on assiste à un lynchage des confrères en dépit de la loi de confraternité qui unit la presse.

Nous n'en dirons pas plus que le Bureau local du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme au Togo qui, dans un communiqué rendu public jeudi, se dit «*particulièrement préoccupé par des propos haineux et xénophobes relayés par certains médias*.»

Evidemment, face à cette situation qui ouvre la porte à toutes les dérives, le HCDH, «*attire l'attention des auteurs sur leur responsabilité individuelle au regard du droit international*.»

Difficultés autour des travaux routiers attribués qui ne démarrent pas

## Le ministre Andjo Tchamdja : «si on n'a pas l'argent, on ne peut pas commencer»

Cela peut être interprété par certains comme un scandale ou un paradoxe. Les ressources propres du Togo ne suivent pas le rythme des chantiers lancés, attribués ou exécutés. Déjà, dans son numéro 504, L'UNION évoquait les décomptes et les avances de démarrage non payés aux entreprises adjudicataires. Colas a reprofilé le Boulevard Eyadéma, sans encaisser l'avance de démarrage, ni les décomptes introduits au ministère des Finances. La société Sogea Satom, elle, évoque une créance de deux milliards de francs Cfa à récupérer auprès de l'Etat togolais, représentant la part du Togo dans le cofinancement avec la BOAD ; elle n'a été payée que pour 2 rues sur 11 rues reconstruites. Confirmation est donnée par le ministre des Travaux publics, Andjo Tchamdja. Comme pris par une fatalité difficile à voiler. «*Ceux qui ont un peu de reins vont continuer les travaux, et je crois que ceux qui n'en ont pas vont arrêter. C'est simple. Il y en a qui ont fini, mais qui n'ont pas été payés, même pour l'avance de démarrage. C'est le cas de tout ce que Satom a fait dans la basse ville de Lomé*», confie-t-il dans un entretien à bâtons rompus. Et, contrairement à l'impression que

l'ouverture des soumissions pose problème au ministère des Travaux publics, c'est plutôt une question d'indisponibilité de fonds. Autrement, le travail technique est bien réalisé et tout est balancé au ministère des Finances pour la procédure comptable. C'est le cas du Canal lagunaire-Colombe de la Paix et de Lomé-Djagblé. Même problème d'attente du financement. «*On a ouvert les offres. Le rapport d'évaluation est là depuis mai. Tout est évalué, attribué et envoyé au ministère des Finances. Donc, s'ils n'ont pas l'argent, ils ne peuvent pas nous dire de commencer*», ajoute le ministre.

Idem pour les tronçons Tsévié-Tabligbo, Tabligbo-Aného, Lomé-Vogan-Anfoin, Témédja-Badou, Tsévié-Kévé-Dzolo-Frontière Ghana, Agou-Notsè, Notsè-Tohoun-Bretelle Bénin, Kouméa-Pya-Tcharé. Et de préciser que, en ce qui concerne le Canal lagunaire-Colombe de la Paix, sur une distance de 600 mètres linéaires, l'autorisation de démarrage n'est donnée que la semaine dernière. C'est ce qui a justifié le nouveau grattage du sol, avec son lot de poussière. Mais encore, il faudra croiser les bras pour la signature du marché prévue la semaine prochaine. Et que l'avance de



Andjo Tchamdja, Ministre des Travaux Publics

démarrage soit une réalité. Sacré problème de financement !

Dans les couloirs des Finances, pour s'en sortir, on s'adonne à la règle des priorités à supporter par l'Etat. Les recettes ne tombent que de façon mensuelle, et il faut faire face aux salaires et traitements, aux

biens et services, aux investissements, aux transferts et subventions, aux surpoids de la dette intérieure et extérieure (intérêts et amortissement). Le tout avec cette moyenne mensuelle des recettes autour de 24 milliards de francs Cfa depuis le début 2012. Malgré tout,

les TP s'y accrochent, même s'il arrive que le ministère des Finances annule des marchés déjà attribués. Toujours au nom de l'indisponibilité des ressources. L'inscription des chantiers au budget n'étant pas une garantie. Ce cas de figure est vécu sur la rue Mobutu Séssésséko (entre la façade de l'Hôtel Sarakawa et le marché d'Akodesséwa), sans oublier les trois rues dans le quartier Bè, dont les rues de l'Ocam et de l'Entente, et la rue du Camp FIR. Ce n'est pas une question de faux dans l'attribution des travaux. «*Les marchés ont même été introduits pour signature. Tout ça, c'est attribué réglementairement, mais si on n'a pas l'argent, on ne peut pas commencer*», souligne Andjo Tchamdja. Les gens du quartier Bè doivent encore faire sans le nécessaire besoin d'assainissement du coin. Pour l'heure, dira-t-on.

Qu'à cela ne tienne, il n'est pas superfétatoire de saluer l'effort fourni. En ce que, de façon systématique, l'Autorité exige la construction des caniveaux qui ne doivent qu'aboutir à la lagune ou à la mer. A condition qu'ils ne soient pas bouchés par l'incivisme qui caractérise le Togolais de l'ère démocratique. Quant aux chantiers achevés ou en cours, ils jonchent le pays : le boulevard

longeant l'océan atlantique ; le boulevard circulaire ; le projet Pazol qui s'est occupé des rues lagunaires, étendu aux rues de la basse ville (rues de la Gare, du Chemin de fer, de l'Eglise, du 24 Janvier, Maman N'Danida côté sud) ; le boulevard du Haho ; la rue 1HDN ; les rues du nord-ouest de Lomé (Agbalépédogan, Totsi et Agoè-Nyivé), et quelques ressuffaçages. Sans oublier Aného-Sanvee Condji, avec le dédoublement du pont d'Aného ; Rond point Port-Avépozo, écarté pour prévoir l'échangeur afin que les véhicules venant de la ville, et qui n'ont rien à faire au Port, passent directement ; le Grand contournement de Lomé ; les entretiens sur la Nationale n°1. Vers le nord, Bassar-Kabou ; Kabou-Kouka ; les contournements d'Alédjo et de Défalé. Dans le grand nord, Dapaong-Ponio déjà achevé à 90% et qui va permettre de valoriser le Port de Lomé, car tous ceux qui viennent du Niger vont économiser 200 km en évitant d'aller jusqu'à Ouyégouya avant de tourner ; Tandjouaré-Cinkassé ; Dapaong-Mandouri pour que Mandouri cesse d'être un «6<sup>ème</sup> continent». En tout, entre 150 et 200

suite à la page 4

## L'opérateur mobile certifié ISO 9001 version 2008 face à sa clientèle Moov-Togo baisse ses tarifs et offre de nouveaux profils à ses abonnés !

**Late Pater**

Comment faire pour rendre les abonnés de Moov-Togo plus souriants? En tout cas la société n'est pas allée pas quatre chemins avant de trouver la solution. Le mardi 19 juin dernier, alors que les abonnés ne s'y attendaient pas, la société sort une grande surprise de ses tiroirs.



Les responsables de Moov-Togo (le D.G. Djibril Ouattara au milieu)

Ce jour, les premiers responsables de Moov-Togo étaient face à la presse pour rendre publique la nouvelle opportunité pouvant faciliter aux abonnés de communiquer plus facilement. A travers sa nouvelle tarification, Moov souhaite faire faire à ses abonnés des économies en adaptant l'offre au profil de l'abonné. D'où l'importance de bien choisir son profil de communication suivant ses habitudes. Par exemple un abonné qui aime envoyer des sms, qui aime communiquer la nuit, qui est un féru des réseaux sociaux (internet)

activera le profil Moov'in destiné aux jeunes de moins de 25 ans. Un autre abonné qui aime communiquer intensément et qui souhaite avoir une tarification simple et préférentiel pour ses appels vers l'international, choisira de migrer vers le profil MoovPrivilège. La nouvelle offre tarifaire de Moov a donc été très bien étudiée et qui sait

choisir son profil fera de grosses économies.

M. Gilles Chaffa, le responsable de la communication, a, dans un exposé de présentation des nouveaux tarifs, fait ressortir les différentes catégories d'abonnés de Moov réparties en segments. En effet, il y a Moov'in qui concerne les jeunes, EMoov pour les revendeurs. On distingue également MoovPrivilège, MoovSweethome, MoovTogether, etc. Il a fait savoir que, c'est depuis le 7 janvier 2010 que Moov s'emploie à baisser ses tarifs et que cette refonte tarifaire

touche aussi bien tous les segments que les appels vers les autres réseaux.

Quant au directeur général de Moov-Togo, M. Djibril Ouattara, il a rassuré les hommes de médias que « *Moov étant le meilleur réseau sur le plan national, elle a la capacité de contenir les abonnés supplémentaires* » qui viendraient à s'ajouter aux anciens suite à la baisse des tarifs.

Proche et à l'écoute de sa population, Moov-Togo a souhaité outre le fait de lui apporter un service de qualité digne d'un réseau de dernière génération, une couverture totale du Pays et des produits et services adaptés à ses besoins et surtout rendre la communication plus accessible à ses abonnés et à l'ensemble de la population. C'est du moins ce sur quoi les premiers responsables ont articulé leur communication.

Moov-Togo, une filiale du groupe "Etisalat", compte aujourd'hui, environ 1.350.318 abonnés, soit 40% de part du marché et les responsables promettent des actions futures pour plus de compétitivité en vue d'accroître ce taux.

Rappelons que Atlantique Télécom Togo, premier opérateur mobile certifié ISO 9001 version 2008 au Togo, est une filiale du groupe Etisalat présent dans 18 pays en Asie, au Moyen Orient et en Afrique, avec plus de 100 millions d'abonnés dans le monde.

## Difficultés autour des travaux routiers attribués qui ne démarrent pas Le ministre Andjo Tchamdja : «si on n'a pas l'argent, on ne peut pas commencer»

*suite de la page 3*

milliards de francs Cfa investis, pour pas moins de 200 kilomètres linéaires de routes.

Demain, d'autres chantiers viendront s'y ajouter. «Des discussions se mènent pour prolonger le Grand contournement jusqu'à Noépé où les Ghanéens ont déjà bitumé jusqu'à la frontière», confie le ministre des TP. Plus est, dans deux mois au maximum, il est annoncé les 2x2 voies entre l'intersection du Grand contournement avec le Golf Club de

Lomé et Togblékopé, avec un deuxième pont à Togblékopé. De là, certainement avec les Chinois, d'ici un à deux ans, une deuxième voie va continuer jusqu'à Tsévié. Toujours, d'ici à deux mois, un appel d'offres va concerner Blitta-Atakpamé. Une autre offre à la fin juin pour Blitta-Aouda, sur financement de la Banque africaine de développement (BAD). En août prochain, un appel d'offres pour compléter Atakpamé-Kpalimé, avec la BADEA. Enfin, avant la fin août, Kouka-Katchamba sera lancé.

«L'objectif étant de faire une 2<sup>ème</sup> voie qui va aller de Sokodé à Mango, sans passer par les monts Défalé et Alédjo. Quand on va arriver à Katchamba, ce sont deux grands ponts que les Japonais veulent financer sur l'Oti et le Koumongou», conclut Andjo Tchamdja. Tout en reconnaissant : «c'est désagréable, les déviations en saisons de pluies». Du coup, les entreprises sont poussées à libérer tronçon par tronçon, au lieu d'attendre de tout finir.

## Durée de vie déjà abrégée pour le nouveau Bd du 13 Janvier

Bien de Togolais se sont débarrassés des réflexes civiques. A la moindre manifestation de colère et de rejet, on s'en prend aux biens publics qui n'ont pas de coloration politique. Preuve en est encore donnée le 13 juin dernier lors des manifestations du Collectif «Sauvons le Togo». «On vient de faire le boulevard Circulaire. Là où ils (manifestants, ndr) ont mis le feu,

après quelques pluies, ce sont de gros trous. C'est inévitable. On ne peut quand même pas mettre des milliards de francs et que des gens font ça. C'est impensable. Au Bénin aussi, ça chauffe, mais il y a des limites qu'on ne franchit pas. Inévitablement, lorsque vous brûlez un pneu sur l'asphalte, vous faites cuir l'asphalte et c'est fini. D'ici trois mois, avec les pluies, c'est un grand

trou», avoue le ministre des Travaux publics, Andjo Tchamdja. Visiblement, les surexcités qui se réclament du Collectif et de la démocratie s'en foutent. Ils ont même détruit les feux tricolores qu'on vient de faire. Les politiciens et des médias ne le dénoncent point. Ils n'ont trouvé que l'infiltration de la marche et la répression des forces de l'ordre. Dommage !

Essais sur les granulats et le ciment utilisés dans les BTP

## La BADEA accorde une nouvelle jeunesse au LNBTP

Le Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP) se meurt. Et il faut le réanimer pour pouvoir répondre à ses missions existentielles. Le 18 avril 2011, pour la cause, une convention de financement à hauteur de 150 millions de francs Cfa a été signée par Khelef Abdelaziz, Directeur général de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), en mission au Togo. Plus d'un an après, le 12 juin 2012, la promesse est tenue. Une réception provisoire des équipements et matériels d'essais de laboratoire géotechniques a été effective. « *Le matériel va servir à faire les essais sur les matériaux tels que le ciment et les granulats* », a précisé à l'occasion le Directeur général du LNBTP, Tchamdja Bawoubadi. Dans un passé récent, les essais se faisaient dans des laboratoires de la sous-région. Entre-temps, ce sont des laboratoires privés qui ont pris la relève. Avec cette nouvelle jeunesse grâce à la BADEA, il s'agit de garantir des résultats d'analyses et de contrôles plus fiables. En conséquence, des structures et ouvrages plus sûrs, des clients et usagers plus satisfaits.



Remise symbolique d'un équipement de mesure au responsable de la LNBTP

Au demeurant, le Laboratoire national entend diversifier ses activités et s'imposer le système de management de la qualité. «*Dans un marché très concurrentiel, la mise en place d'un système de management de la qualité dans une entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, reste un moyen efficace pour se démarquer*», reconnaît Tchamdja Bawoubadi.

Pour rappel, créé en 1978 avec l'appui de la Banque mondiale, le LNBTP a été transformé en société d'Etat en octobre 1991. Après

l'escalade d'un établissement public à caractère industriel et commercial en octobre 1984. Il joue le rôle de conseiller pour le maître d'ouvrage, le maître d'ouvrage délégué et les entreprises. Entre autres attributions, représenter l'Etat dans les expertises contradictoires concernant la qualité des matériaux de construction avant et après la mise en œuvre, ainsi que les contrôles de fabrication de matériaux ayant reçu un agrément, et former des techniciens et ingénieurs de l'Administration. Ce qui ne peut se faire avec des capacités en berne.

Manifestations du Collectif «Sauvons le Togo»

## Le HCDH rend gouvernement, manifestants et médias responsables des débordements

Suite aux manifs organisées du 12 au 14 juin par le Collectif « Sauvons le Togo », le Haut commissariat des nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), a réagi par un communiqué signé de sa représentante au Togo, Mme Olatokunbo IGE.

Des organisateurs au Gouvernement en passant par les médias, aucun ménagement n'a été fait pour rappeler les premiers à la sagesse verbale ; au second, au respect des « *normes et standards internationaux* » en matière d'usage de la force, et aux journalistes « *leur responsabilité au regard du droit international* » en relayant des propos haineux et xénophobes.

Il est donc clair que nul n'est



Mme Olatokunbo IGE, Représentante du HCDH au Togo

« saint » dans les débordements lors de ces manifs, et que l'intérêt, les devoirs et les droits de tous doivent plutôt prévaloir.

## Communiqué du HCDH-TOGO

Le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme au Togo est vivement préoccupé par les violences qui ont marqué les manifestations du Collectif « Sauvons le Togo » du 12 au 14 juin 2012 à Lomé et invite toutes les parties à privilégier davantage le dialogue dans la résolution des questions politiques.

Il réaffirme que le droit de manifestation publique pacifique et le droit à la liberté d'expression sont des droits fondamentaux garantis par le droit international des droits de l'homme et qui doivent s'exercer dans le cadre de la loi. A cet effet, il exhorte aussi bien les organisateurs des manifestations et réunions publiques pacifiques que les autorités gouvernementales à la retenue et à s'abstenir de tout acte ou comportement de nature à porter préjudice aux personnes et aux biens.

Le Bureau est particulièrement préoccupé par des propos haineux et xénophobes relayés par certains médias et attire l'attention des auteurs sur leur responsabilité individuelle au regard du droit international.

Le Bureau invite enfin le Gouvernement à continuer par assurer la pleine jouissance et l'exercice du droit de manifestations et de réunions publiques pacifiques et de veiller scrupuleusement à ce que l'usage de la force soit nécessaire et proportionnelle conformément aux normes et standards internationaux en la matière.

Mme Olatokunbo IGE  
Représentante

FOOTBALL / CAN 2013

## Tirage au sort, mode d'emploi

La CAF a dévoilé les modalités du tirage au sort du tour final des éliminatoires de la CAN 2013. Le Maroc et peut-être le Sénégal seront les équipes à éviter pour les favoris.

Le tirage au sort du dernier tour éliminatoire à la CAN 2013 se tiendra le 5 juillet à Johannesburg. La CAF en a dévoilé les modalités : les trente équipes sont classées en fonction de leurs résultats dans les trois dernières CAN (2008, 2010, 2012) et les résultats sont pondérés par un coefficient multiplicateur (3 pour 2012, 2 pour 2010 et 1 pour 2008). Les points attribués sont calculés, avant pondération, de la manière suivante : vainqueur 7 points, finaliste 5, demi-finalistes 3, quart de finalistes 2, éliminés au premier tour 1 point.

Ainsi donc la Zambie vainqueur en 2012, quart de finaliste en 2010 et éliminé au 1er tour en 2008 dispose de 26 points répartis comme suit : 7 points x 3 (2012) + 2 points x 2 (2010) + 1 point x 1 (2008). Les pays classés de la 1ère à la 15ème place (Pot 1) seront opposés aux équipes entre la 16ème et la 30ème place (Pot 2). En cas de qualification de l'Égypte, les équipes à éviter pour un tirage au sort sont le Sénégal (16ème) et le Maroc (17ème). Si c'était la Centrafrique, qui marquerait donc 0 point, le Sénégal rejoindrait le Pot 1.

### Les équipes :

Pot 1: Zambie, Ghana, Côte d'Ivoire, Égypte (ou Sénégal), Mali,



Tunisie, Angola, Nigeria, Gabon, Soudan, Algérie, Guinée, Guinée Equatoriale, Burkina Faso.

Pot 2 : Sénégal (ou Centrafrique), Maroc, Niger, Botswana, Ouganda, Malawi, Mozambique, Togo, Cap Vert, Éthiopie, Libéria, RD Congo, Zimbabwe, Sierra Leone, Libye.

### Le classement de la CAF:

1- Zambie : (1\*1) + (2\*2) + (7\*3) = 26 pts / 2- Ghana : (3\*1) + (5\*2) + (3\*3) = 22 pts / 3- Côte d'Ivoire : 3\*1

+ 2\*2 + 5\*3 = 22 points / 4- Égypte : (7\*1) + (7\*2) + 0 = 21 pts / 5- Mali : 0 + (1\*2) + 3\*3 = 11 pts / 6- Tunisie : (2\*1) + (1\*2) + (2\*3) = 10 pts / 7- Cameroun : (5\*1) + (2\*2) + 0 = 9 pts / 8- Angola : (2\*1) + (2\*2) + (1\*3) = 9 pts / 9- Nigeria : 2\*1 + 3\*2 + 0 = 8 pts / 10- Gabon : 0 + (1\*2) + 2\*3 = 8 pts / 11- Soudan : (1\*1) + 0 + (2\*3) = 7 pts / 12- Algérie : 0 + (3\*2) + 0 = 6 pts / 13- Guinée équatoriale : 0 + 0 + 2\*3 = 6 pts / 14- Guinée : (2\*1) + 0 + (1\*3) = 5 pts /

15- Burkina Faso : 0 + (1\*2) + (1\*3) = 5 points / 16- Sénégal : (1\*1) + 0 + (1\*3) = 4 pts / 17- Maroc : (1\*1) + 0 + (1\*3) = 4 pts / 18- Libye : 0 + 0 + 3 = 3 pts / 19- Niger : 0 + 0 + 3 = 3 pts / 20- Botswana : 0 + 0 + 3 = 3 pts / 21- Malawi : 0 + (1\*2) + 0 = 2 pts / 22- Mozambique : 0 + (1\*2) + 0 = 2 pts / 23- Togo\* : 0 + (1\*2) + 0 = 2 / 24- Cap-Vert : 0 / Éthiopie : 0 / Libéria : 0 / Ouganda : 0 / RD Congo : 0 / Sierra Leone : 0 / Zimbabwe : 0.

## CULTURE

### Littérature

## Amin Maalouf entre à l'Académie française

Auteur du très célèbre essai "Les identités meurtrières", l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf entre à l'Académie française. Il a été reçu, jeudi 14 juin, sous la Coupole, plaidant pour un rapprochement entre Orient et Occident, pierre

mes origines, mes langues, mon accent, mes convictions, mes doutes, et plus que tout peut-être mes rêves d'harmonie, de progrès et de coexistence", a souligné le nouvel académicien devant ses pairs, sa famille émue et ses nombreux amis venus de son pays natal, des États-Unis ou de l'île d'Yeu, son refuge d'écrivain.

Aujourd'hui, "un mur s'élève en Méditerranée entre les univers culturels dont je me réclame". Ce mur, "mon ambition est de contribuer à le démolir. Telle a toujours été ma raison de vivre, d'écrire, et je la poursuivrai au sein de votre compagnie. Sous le regard lucide de Lévi-Strauss", a assuré l'écrivain de 63 ans, sans cacher sa fierté de rejoindre cette institution fondée en 1635 par Richelieu.

Symbole d'une double culture, l'épée d'académicien d'Amin Maalouf comporte en médaillons une Marianne et un Cèdre du Liban. Sur la lame sont gravés les prénoms de sa femme Andrée, de ses trois fils, ainsi qu'un poème de son père. Une livre libanaise à son effigie a été émise en hommage au nouvel immortel. Son Comité d'honneur, présidé par Jean-Claude Fasquelle, comprend, entre autres, Ismail Kadaré, Jean Daniel, Peter Sellars, Jordi Savall, Georges Moustaki ou encore Michel Barnier.



angulaire de son œuvre et thématique principale des Identités meurtrières, livre qui porte sur l'Islam et la chrétienté, à l'heure où l'on parle du choc des civilisations. "Après les roulements de tambours, les roulements de langue!", s'est amusé le premier Libanais à y être élu, faisant résonner son accent lors du discours d'éloge de son prédécesseur, l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, décédé le 30 octobre 2009.

"J'apporte avec moi tout ce que mes deux patries m'ont donné :

### Théâtre

## De jeunes auteurs en chantier d'écriture à Lomé

Douze jeunes auteurs venus du Burkina Faso, du Bénin et du Togo, s'expriment depuis le 15 juin dernier dans un chantier d'écriture, dit "Chantier International de Semences Théâtrales (CISTHE) 2012", sous la direction de Régis Guy Junior, auteur et metteur en scène d'origine haïtienne. L'atelier porte sur un approfondissement des arts de la scène.

les quelques bribes de textes au fur et à mesure que l'écriture dramatique évolue en comptant sur les dispositions et les propositions des comédiens présents et non avoir à leur imposer des techniques stéréotypées de mises en scène", selon Amadou Saendou, Administrateur de Filbleu.

Le projet est porté par l'Association Filbleues et a bénéficié



Les jeunes en chantier d'écriture

L'objectif, selon Amadou Saendou, auteur dramatique et coordonnateur du projet, "il s'agit de soumettre les dits stagiaires à un travail artistique rigoureux et sous pression, de semer en eux une pratique plus hardie du métier". En pratique, "Les auteurs devront au bout de quelques heures en arriver à écrire une courte forme théâtrale et les metteurs en scène devront mettre en espace et de façon spontanée

du financement "exclusif" de l'Institut Français à travers le volet "Ateliers du monde".

Le chantier prend fin le 29 juin. Le 27 Juin est prévu une soirée de restitution qui aura lieu à l'Institut Français de Lomé et le 29 Juin à Filbleu se déroulera la cérémonie de fin du chantier au cours de laquelle les stagiaires recevront leurs attestations.

## AVIS DE DECES

Le Président de l'Amicale des Ressortissants du Canton de Ténéga, Préfecture de Doufelgou à Lomé (ARCATEL)

Le Président de l'amicale des ressortissants de Natoun à Lomé

Le Curé de la Paroisse Bienheureuse ANUARITE d'Agoè-Assiyéyè et son Vicaire

M. KPABEBA Laurent Dimah, ajusteur permanent des CFT à la retraite et sa famille

Les familles KPATADOA, YEMONDA, GNILGABA, TATO A à Lomé, Ténéga, Sokodé, les familles parentes et alliées profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



Elisabeth Abra SIMTOKA, épouse KPABEBA, ménagère à Lomé,

Décès survenu le 13 juin 2012 au CHU CAMPUS dans sa 64<sup>e</sup> année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 22 juin 2012**

18h-20h : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Agoè-Logopé non loin de l'école privée laïque INTELLECT

**Samedi 23 Juin 2012**

5h30-6h30 : Exposition du corps dans la maison mortuaire

8h30 : Messe d'enterrement à l'Eglise Catholique Saint Ignace de Loyola de Logopé suivie de l'inhumation au Cimetière de SOGBOSSITO

**Dimanche 24 juin 2012**

6h30 : Messe d'action de grâce à la même église

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.

Lutte contre la circulation illicite des armes à feu au Togo

## Le Col Ali Nadjombé et sa commission sensibilisent Agou sur le marquage et le traçage des ALPC

La Commission nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicite des Armes Légères et de Petits Calibres était dans une préfecture d'Agou le 19 juin 2012, dans le cadre de sa tournée de sensibilisation à l'endroit des populations civiles, des forces de défense et de sécurité, des unités paramilitaires, des chefs traditionnels. Pour les amener à adhérer au processus de marquage et d'enregistrement des armes au Togo.

### Etonam Sossou

Le Togo connaît de nos jours une accumulation excessive et la prolifération incontrôlée d'armes qui deviennent une menace consistante à la paix et à la sécurité nationale, aux droits humains ainsi qu'au développement social.

Et, l'une des mesures prises dans

l'espace CEDEAO pour venir à bout de cette situation est le marquage des armes ; « le traçage permettra au Togo d'identifier et de localiser de façon ponctuelle et fiable les ALPC illicites. Egalement, cela faciliterait l'identification des divers acteurs du cycle de vie d'une arme particulière », a expliqué le Col. ALI Nadjombé, président de la Commission nationale

de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicite des ALPC.

En effet, la position géographique de cette préfecture jouxte avec le Ghana qui constitue une entrave à la lutte contre les armes à cause de la porosité des frontières. Bien que 579 détenteurs d'armes se soient déjà faits enregistrés à Agou, les populations doivent néanmoins s'approprier

d'avantage les objectifs poursuivis par cette campagne dénommée « agissons pour la paix en faisant marquer nos armes ». Pour ce faire, deux communications leur ont été présentées.

La première, développée par le Pr. Cissé Aliou, membre de la CNL PAL, porte sur l'enregistrement, le marquage et le traçage des armes légères et de petit calibre. Il a passé en revue les efforts déployés par la Commission avant de relever tous les avantages liés à l'identification de dérivation qui est essentielle à la prévention des détournements. « Retracer l'origine des armes légères et de petit calibre qui sont récupérées de la criminalité, par exemple, permet aux responsables de l'application des lois de développer des pistes d'enquête qui peuvent relier un suspect à une arme dans une enquête criminelle. » a expliqué le Pr Cissé.

Le deuxième communicateur, le Chef canton Gassou Adoboli IV, membre également de la CNL PAL, a mis en exergue le rôle des Préfets, Maires, Chefs traditionnels et les populations dans la réussite de l'opération de marquage.

Le président de la CNL PAL, le Colonel Ali Nadjombé a salué la coopération mise en place entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine et l'Union européenne, qui a permis à son pays de recevoir des appareils de marquage et de traçage, et de bénéficier de formations pour ses fonctionnaires. Se concentrant plus particulièrement sur le traçage, il a



La Table d'honneur à la cérémonie (Le Colonel Ali en veste au milieu)

défendu l'instauration de bases de données internationales, accessibles facilement et rapidement, pour endiguer la circulation illicite des armes légères et de petit calibre. Il a poursuivi en demandant, toutefois, une franche collaboration des populations d'Agou de la coopération avec son institution pour permettre au Togo de lutter efficacement contre les armes légères et de petit calibre.

La prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres (ALPC) constitue un danger permanent pour la vie humaine. La sécurité, la paix sont des éléments qui contribuent au développement d'un pays, et, l'Afrique de l'Ouest demeure à ce jour une zone assaillie par les flots d'ALPC avec à la clé toutes les conséquences incalculables. À l'échelle régionale, des millions de personnes sont mortes, ont été déplacées ou ont été obligées de trouver refuge dans un pays étranger; des milliers d'enfants soldats ont été recrutés, des milliers

d'autres sont orphelins du SIDA ou de la guerre et dépourvus d'accès à l'éducation; nombreuses ont encore été les femmes et fillettes violées ayant un besoin d'assistance médico-sanitaire et sociale.

Ainsi, le marquage des armes possédées par l'Etat et celles détenues légalement par des civils contribue à la gestion et au contrôle efficace de réserve étatique. Il permet d'améliorer les méthodes de recherche et de traçage des armes illégales. Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> alinéa 6 de la convention de la CEDEAO, le marquage des armes est défini comme l'ensemble des inscriptions permettant l'identification d'une arme couverte par cette convention. L'article 18 de ladite convention fait obligation aux Etats membres de l'espace communautaire de procéder au marquage de leurs armes.

Tranche Commune Entente 2012

## Deux nouveaux millionnaires de la LONATO en route pour Cotonou le 24 août prochain

« Avec la Lonato, jouez petit et gagnez gros ! », ce slogan si cher à la Loterie nationale togolaise (Lonato), s'est une nouvelle fois vérifié, le mardi 19 juin 2012 à son siège à Lomé, à travers une cérémonie de remise d'une somme totale de 1.000.000 million de FCFA à deux heureux gagnants qui participeront au tirage régional qui a subi un léger report à Cotonou.

Prévu pour ce 22 juin, le tirage régional de la Tranche Commune Entente, édition 2012, se déroulera le 24 août prochain à Cotonou, République du Bénin. C'est ce qu'a indiqué mardi la direction de la Loterie Nationale Togolaise (LONATO). L'annonce de ce report a été faite au cours d'une cérémonie de remise de prix à deux parieurs de la Tranche Entente 2012. Les heureux gagnants ont reçu chacun la somme de 500.000 FCFA cash.

« Le tirage a été reporté par le Bénin, pays hôte du tirage à cause d'un retard survenu dans la livraison du ticket et cela a affecté l'ensemble des loteries du Conseil de l'Entente », a expliqué à la presse, Belinda Tcham, Chef division communication marketing à la LONATO.

Pour jouer, le principe du jeu est très simple : il faut découvrir sur son ticket trois fois le symbole ticket, trois fois le même montant ou découvrir, trois fois une jarre tenue par des mains.

Les tickets commercialisés par la LONATO sont de la série A et H.

La jarre tenue par des mains, a permis aux deux parieurs d'emporter une somme de 500.000 FCFA chacun, une prime de voyage de 200.000 CFA à Cotonou, donnant ainsi droit au Grand tirage au sort qui permet de gagner des lots allant de 1.000.000 à 8.000.000 F CFA.

Le Bénin a été désigné pour abriter cette édition lors de la 47<sup>ème</sup> réunion des Directeurs Généraux des loteries nationales des Etats membres du Conseil de l'Entente (Bénin, du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo) qui s'est tenue à la salle de conférence de la Loterie nationale du Bénin.

La Tranche Entente, a rappelé Mme Tcham, est un jeu qui est commun au sein des loteries du Conseil de l'Entente dont l'objectif est de fédérer les populations des cinq pays puisque, à chaque édition, le tirage se fait dans un pays et les gagnants se retrouvent et cela leur permet de faire des connaissances et de découvrir de nouveaux lieux.

La Tranche Commune Entente a été instituée par une décision des chefs d'Etat du conseil de l'entente à Niamey le 31 juillet 1970. Dans sa première version, on parlait de Tirage de l'Entente qui s'effectuait au mois de mai, mois d'anniversaire de la création du Conseil de l'Entente. A cette époque, les loteries nationales émettaient tous



Un heureux gagnant recevant son gain

les ans plusieurs séries de tickets marquées chacune d'une lettre alphabétique. Après, on procédait à un tirage au sort.

En 1976, les Directeurs Généraux des loteries du Conseil de l'Entente modifièrent cette version en adoptant le principe d'un tirage retransmise en direct et organisé à tour de rôle dans chacun des pays membres.

C'était la naissance de la Tranche Régionale Entente comportant deux programmes de lots, l'un national et harmonisé était réservé à chaque pays, l'autre Régional avec des lots communs aux cinq Etats.

Le 31 octobre 1994 à Kara au Togo, les cinq Chefs d'Etat représentant l'institution prirent encore une nouvelle décision qui transforma la Tranche Entente Régionale en Tranche Commune Entente. Les principales nouveautés étaient : le

remplacement des deux programmes de lots par une émission unique de billets et l'institution d'une contribution spéciale destinée au financement conjoint de projets à caractère social, culturel et sportif.

En 2007 et sur décision des Directeurs Généraux, un nouveau concept a vu le jour. Désormais, les tirages se feront à tour de rôle dans les cinq pays en présence de tous les gagnants qui pourront ainsi effectuer par eux-mêmes leur tirage pour déterminer leur gain. Ce dernier concept offre beaucoup d'avantages aux gagnants et favorise vraiment le brassage des peuples, l'intégration, l'ultime objectif que vise ce jeu.

Rendez-vous donc le 24 août 2012 à Cotonou pour le tirage de la Tranche Entente 2012 pour découvrir les nouveaux millionnaires faits par nos loteries.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1117 DE LOTO BENZ DU 13 JUIN 2012

Le tirage de Loto benz de ce mercredi porte le N°1118

La semaine dernière, la LONATO a fait la joie de nombreux parieurs qui ont eu le bonheur de remporter différentes sommes d'argent, en jouant au Loto Benz.

En effet, l'opérateur 1416 de l'agence BLITTA, a recensé un lot de 500.000F CFA

A LOME, les points de vente 7142, 3419, 7723 et 6420 ont répertorié respectivement, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.350.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1118 de LOTO BENZ du mercredi 20 JUIN 2012  
Numéro de base

27

39

58

33

65